

Déclaration politique des élus du Conseil politique de la Commission Méditerranée de CGLU

**3^{ème} réunion
11 décembre 2014 - Marseille (France)**

Réunis pour la première fois le 3 avril 2013 dans le cadre du 3^{ème} Forum des Autorités Locales et Régionales de la Méditerranée, nous nous sommes retrouvés à Rabat lors du Conseil mondial de Cités et Gouvernements Locaux Unis (CGLU) le 2 octobre 2013 pour adopter notre Charte en faveur de la gouvernance démocratique.

Cette Charte acte les valeurs que nous partageons au sein du Conseil politique et que nous nous sommes engagés à mettre en œuvre au sein de la Commission Méditerranée de CGLU.

Nous rappelons notre attachement à ces valeurs de solidarité, d'égalité entre les hommes et les femmes, de respect de la diversité culturelle, ethnique et religieuse et plus largement de l'ensemble des droits humains. L'objectif qui nous guide est de soutenir les aspirations des peuples et de consolider avec lui un dialogue pérenne et constructif pour la conduite des politiques publiques. Nous soulignons particulièrement notre attachement à la place des femmes dans nos institutions et souhaitons une plus grande parité dans nos assemblées.

Dans cette Charte, nous nous sommes engagés à suivre au sein de notre Conseil les évolutions de la gouvernance démocratique, de la décentralisation des pouvoirs des gouvernements centraux aux gouvernements locaux et régionaux. Nous le savons cette démarche favorise non seulement la démocratie locale et le droit des territoires et des minorités mais facilite aussi le développement économique et social.

Nous nous réjouissons tout particulièrement des avancées en la matière en Tunisie avec le déroulement des élections législatives, la tenue actuelle des élections présidentielles et l'adoption d'une Constitution faisant une place importante à la décentralisation et à la gouvernance locale.

Nous pensons en effet que le développement et le renforcement d'une véritable culture de démocratie locale participative sont nécessaires à l'avènement de nouveaux modèles porteurs de justice sociale et de liberté et susceptibles de durer.

A ce même titre, l'annonce récente de la mise en œuvre en 2015 de la régionalisation avancée au Maroc nous apparaît comme une étape clé du développement économique, social et de la reconnaissance du rôle des autorités locales et régionales. En effet, en leur accordant plus autonomie, de compétences et de ressources financières elles seront mieux à même d'assurer leurs missions auprès des populations.

Alors que la nouvelle programmation européenne (2014-2020) débute, nous pouvons également nous réjouir de constater que dans le cadre de leurs relations bilatérales avec l'Union européenne plusieurs de nos pays (Algérie, Libye, Maroc et Tunisie) ont choisi d'inscrire la gouvernance démocratique parmi les trois secteurs d'intervention prioritaires et par ce biais d'y consacrer des moyens importants. Et dans la perspective d'une prochaine réunion ministérielle de l'Union pour la

Méditerranée sur le développement urbain, nous réitérons nos espoirs de nous voir accéder à des moyens financiers supplémentaires via l'endettement et des subventions pour concevoir et mettre en œuvre nos plans stratégiques de ville.

Cependant, l'actualité méditerranéenne nous amène également à souligner à nouveau la nécessité de remettre la paix et la réconciliation au cœur de nos réflexions. La situation chaotique en Libye et le conflit qui se prolonge en Syrie appellent plus que jamais à des résolutions fortes et à des engagements de solidarité. Cette solidarité est particulièrement urgente pour soutenir les collectivités voisines de Jordanie, du Liban et de Turquie dans la gestion du flot de familles d'immigrés syriennes. Le début de la reconnaissance internationale d'un Etat palestinien, la reprise du dialogue entre Israël et Palestine pour une réconciliation des peuples doivent conduire à l'émergence d'une solution pour une coexistence pacifique de deux Etats. Un dialogue intensifié entre collectivités palestiniennes et israéliennes peut être l'une des voies de cette réconciliation.

Pour résoudre ces situations complexes, nous pensons plus que jamais que la coopération entre collectivités constitue un important levier pour recréer et renforcer des solidarités entre les territoires et les populations.

Enfin, à travers la déclaration Climat des élus locaux et régionaux de la Méditerranée adoptée ce matin nous soulignons l'importance en ces temps de négociations internationales de connecter les différents Agendas 2015-2016. Climat, développement durable, habitat et résilience doivent être pensés conjointement avec l'impératif de placer l'homme et les sociétés au cœur des dispositifs. Nous rappelons ici que la Méditerranée doit être pensée comme un espace à part entière à l'image des démarches entreprises pour la révision de la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable (SMDD) du PNUE/PAM à laquelle nous continuerons de participer activement.